



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Siège : rue Sylvain Combes  
19000 Tulle

Membres	73
Présents	57
Pouvoirs	10
Votants	67
Exprimés	67
Pour	67
Contre	-

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois mai à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,*

*Convocation de M. Michel BREUILH en date du 16 mai 2022*

*Nombre de membres en exercice : 73*

*Secrétaire de séance : M. Dorian LASCAUX*

*Fonctionnement de l'assemblée régi par les termes de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 rétablissant certaines dispositions dérogatoires du CGCT visant à faciliter le fonctionnement des assemblées locales en période d'épidémie de Covid 19*

#### Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Joëlle BLOYER, Emilie BOUCHETEIL, Odile BOUYOUX, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Valérie DUMAS, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Sandy LACROIX, Catherine MONS, Muriel REBUFFEL, Marie-Amélie RIVIERE, Sophie ROY, Irène SERVIERES, Stéphanie VALLEE, Josette VERDEYME

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Eric BELLOUIN, Patrick BORDAS, Michel BOUYOU, Michel BREUILH, Pascal CAVITTE, Alain CHASTRE, Roger CHASSAGNARD, Raphaël CHAUMEIL, Ubald CHENOU, Pierre COULOUMY, Bernard COMBES, Alain DELAGE, Francis DEVEIX, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Pascal FOUCHÉ, Serge HEBRARD, Henri JAMMOT, Jean-François LABBAT, Dorian LASCAUX, Patrick LERESTEUX, Hervé LONGY, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Jean MOUZAT, Alain PENOT, Daniel RINGENBACH, Bernard SALLES, Jean-François SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX

Mme Audrey COURTOIS suppléante de M. Pierre-Marie CAPY

M. Michel CUEILLE suppléant de M. Jean-Jacques BOSSOUTROT

M. Thierry DUBOIS suppléant de Mme Béatrice GORON

M. Yves FLEURY suppléant de M. Bruno FLEURY

M. Alain MAZET suppléant de M. Marc BACHELLERIE

#### Avaient donné pouvoir :

Mme Sylvie CHRISTOPHE à M. Jacques SPINDLER

Mme Christine DESARMENIEN à M. Eric BELLOUIN

Mme Martine DUPIN de BEYSSAT à M. Xavier DURAND

Mme Fabienne LATOUR à M. Hervé LONGY

Mme Christiane MAGRY-JOSPIN à M. Pascal CAVITTE

Mme Stéphanie PERRIER à M. Fabrice MARTHON

M. Bernard JAUVION à Mme Marie-Amélie RIVIERE

M. Jean-Pierre PEUCH à M. Gérard TOURNEIX

M. Marc ROUGERIE à Mme Emilie BOUCHETEIL

M. Jérémy NOVAIS à M. Bernard COMBES

#### Étaient absents :

Mmes Anne BOUYER, Annie CUEILLE, MM. Marc GERAUDIE, Grégory HUGUE, Jean-Jacques LAUGA, Florent MOUSSOUR.

**Objet : 9.3- Autorisation signature marché pour la location, l'installation et la maintenance de photocopieurs**

**Le conseil communautaire,**

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la commande publique,

Considérant que la Ville de Tulle et Tulle agglo ont signé le 16 avril 2021 une convention de groupement de commandes pour le renouvellement de leur parc photocopieurs multifonctions,

Considérant que la convention a désigné Tulle agglo comme coordonnateur du groupement de commandes,

Considérant qu'une consultation portant sur la location, la mise en service et la maintenance de photocopieurs neufs pour une durée de 5 ans soit 60 mois, pour les différents services municipaux de la Ville de Tulle et de Tulle agglo a été lancée en procédure formalisée,

Considérant qu'à la date limite du 8 avril 2022, 5 entreprises ont déposé des offres pour chacun des deux lots,

Considérant que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 16 mai 2022 pour procéder à l'examen des offres et l'attribution du marché,

### Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1°) Autorise le Président à signer les marchés avec les attributaires suivants :

- Lot n°1 : Location, mise en service et maintenance de 4 copieurs multifonctions NB avec l'entreprise Le Bureau Fonctionnel domiciliée ZAC de la Solane 19000 TULLE, d'un montant de 23 789.40 € TTC pour une durée de 5 ans ;
- Lot n°2 : Location, mise en service et maintenance de 9 copieurs multifonctions couleur à l'entreprise KOESIO domiciliée 75 rue Turgot 19100 BRIVE, d'un montant de 75 830.40 € TTC pour une durée de 5 ans ;

2°) Autorise le Président à signer tous les documents s'y rapportant ;

3°) La dépense en résultant sera imputée sur les crédits du budget principal.

Fait et délibéré le 23 mai 2022

Les registres sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Président,



Michel BREUILH

Certifié exécutoire compte-tenu  
de la transmission en Préfecture  
et de la publication/affichage le : 30 MAI 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture, via une requête envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)